

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTE
FORESTIERE DE LA BURE DURANT DES TRAVAUX FORESTIERS**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional d'Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : À compter du lundi 25 janvier 2016 à 7 heures et jusqu'à la fin des travaux d'exploitation d'arbres en bordure de la route forestière de la Bure,

- **la circulation sera interdite.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire et des déviations seront mis en place par les services techniques de la Ville.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 8 janvier 2016

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Dié-des-Vosges is partially obscured by a large, dark, handwritten signature. The signature is written in black ink and appears to be 'David Valence'.

David VALENCE